



Le mot du Maire

Un budget responsable en 2015

Le 28 janvier dernier, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour 2015. Signalons que, selon le code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire doit se dérouler dans un délai de deux mois avant le vote du budget. Il s'agit de faire le point sur la situation financière de la collectivité et d'envisager les grands choix pour le budget à venir.

En 2014, l'épargne de gestion (produits réels de fonctionnement moins charges réelles de fonctionnement) s'établit à 1 297 000 €, en léger recul par rapport à 2013. Grâce au faible niveau d'endettement, l'épargne nette, c'est-à-dire ce qu'il reste à la commune pour financer ses investissements après remboursement des emprunts, se maintient à un bon niveau autour de 1 050 000 €.

Fait sans précédent dans l'histoire récente, la diminution des dotations de l'État aux collectivités territoriales à partir de 2015 constitue une véritable rupture pour nos villes car elle impactera très significativement leurs ressources. Les simulations prospectives « au fil de l'eau », intégrant cette diminution et prolongeant les tendances observées pour l'évolution des dépenses, montrent un risque de dégradation des finances communales.

De manière à éviter ce risque, l'équipe municipale mettra en œuvre un plan d'économies sur trois ans avec comme objectif de stabiliser les dépenses de fonctionnement. Ainsi, nous respecterons les engagements pris devant les Villeneuvois : maintien des grands équilibres financiers de la collectivité et non-augmentation de la pression fiscale. Ces mesures permettront de dégager l'autofinancement nécessaire à la poursuite de l'investissement qui, rappelons-le, est un moteur essentiel de l'économie locale.

Parmi les opérations prioritaires de 2015 figureront de nombreux travaux dans les groupes scolaires Bécane (ventilation) et Ravel (cuisine, self-service, locaux ALAE) ainsi que l'aménagement du jardin des Bergeronnettes. Nous lancerons également les premières études pour la construction du troisième groupe scolaire dans le quartier de Las Fonsès. Ce projet sera mené en partenariat avec la commune de Roques-sur-Garonne, de manière à répondre globalement aux besoins du secteur et à partager les coûts.

Dans ce contexte national nouveau, nous proposerons au vote du Conseil Municipal le 18 mars un budget responsable et respectueux des engagements pris.

Le maire,

Dominique Coquart

Vue du futur jardin des Bergeronnettes depuis l'école maternelle Bécane. Les travaux de création de ce nouvel espace vert de qualité en centre-ville débiteront à l'automne 2015.





Enfants, parents et personnel de la Maison de la Petite Enfance se sont retrouvés à la Médiathèque pour profiter de quelques belles histoires.



Coup de chapeau aux agents municipaux et de Toulouse Métropole qui ont été fortement mobilisés les 3 et 4 février pour déblayer les grands axes de circulation et les abords des écoles et bâtiments publics.



Le 12 février, nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation de conseillers municipaux chiliens des villes de Quilpué, Hualpén et Talcahuano. Après Madrid et Bilbao, Villeneuve-Tolosane était la troisième étape de leur séjour européen visant à connaître d'autres modes de fonctionnement municipaux. Une rencontre aussi enrichissante que conviviale.



Les adhérents du Centre animation jeunesse « mouillent la chemise » pour financer leur séjour à Paris au printemps ! Lors des vacances de février, ils proposaient aux Villeneuvois de nettoyer leur voiture contre une participation libre.



Pour favoriser l'éveil artistique des tout-petits, le RAM organisait des visites de l'exposition « Chocs et traces » au Majorat et des ateliers de peinture. Des moments de découverte et d'ouverture appréciés par tous.

Conseil Municipal

Compte rendu de la séance du 28 janvier 2015

Parmi les points abordés figuraient notamment :*

Débat d'orientations budgétaires

L'objectif de ce débat est de faire un état sur le déroulement de l'exercice budgétaire 2014 et d'envisager les conditions de l'équilibre du budget 2015 (cf. page 1).

Prévention et sécurité

Le Conseil désigne les membres du comité consultatif prévention et sécurité. Ils sont répartis en trois collèges : conseillers municipaux, personnalités qualifiées (associations fédératives et associations de parents d'élèves) et institutions partenaires (Gendarmerie, Justice, Éducation Nationale, Conseil Général, Savim, Promologis).

Médiathèque

Les règles d'emprunt sont simplifiées. Les adhérents peuvent désormais emprunter pour une durée de 3 semaines 12 documents par carte (tous supports confondus hors DVD) et 4 DVD par famille.

Sivom de la Saudrune

La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage étant transférée à la métropole, il convient d'organiser le partage de l'actif et du passif entre le syndicat, la commune et Toulouse Métropole (biens, dettes et résultat de gestion).

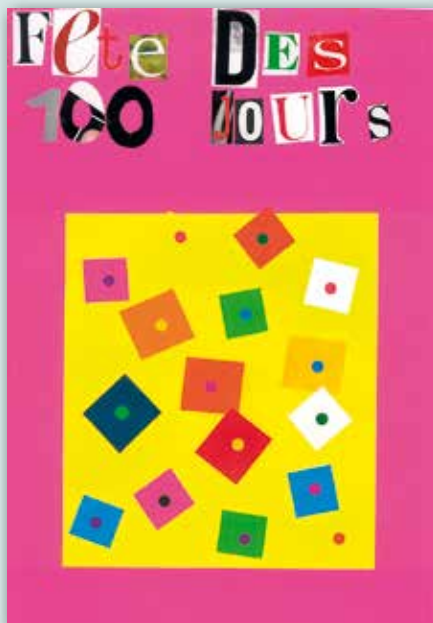
Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

* le compte rendu complet est disponible en Mairie et sur www.villeneuve-tolosane.fr, rubrique Conseil Municipal.

BRÈVES

Exposition « Collection de 100 » au Majorat

Du mercredi 4 au samedi 7 mars inclus, le Majorat accueille l'exposition « Collection de 100 » de l'école élémentaire Fernand Bécane. Cette exposition présente les 100 objets réalisés par les élèves des classes de CP et CE1 durant les 100 premiers jours de classe. L'entrée est libre et nous vous invitons à venir nombreux découvrir la richesse et la diversité des créations des enfants.



Inscriptions scolaires 2015-2016

Nouvelles demandes d'inscription

Les inscriptions scolaires s'effectueront en mairie du 9 mars au 10 avril. La démarche s'effectue en deux temps :

- à partir du 9 mars : retrait du dossier d'inscription,
- du 23 mars au 10 avril : dépôt du dossier d'inscription et affectation dans une école.

Ces démarches s'effectuent au guichet unique de la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Cette démarche concerne les enfants de trois ans nés en 2012 entrant en petite section de

maternelle et les nouveaux élèves arrivant à Villeneuve-Tolosane, déjà scolarisés ou non dans une autre commune en 2014-2015.

Actualisation du dossier unique d'inscription (DUI)

Pour les enfants déjà scolarisés sur la commune en 2014-2015, l'actualisation du dossier unique d'inscription est la seule démarche à accomplir. Se présenter au guichet unique de la mairie du 27 avril au 5 juin avec le formulaire d'actualisation et les pièces justificatives (formulaire à retirer sur place ou à télécharger sur le site de la ville).

Enquête publique : aménagement de la zone Ecopôle

Une enquête publique est ouverte du lundi 16 mars au vendredi 17 avril 2015 au sujet de la demande de permis d'aménager déposé par la société Malet Réalisations pour la création d'un lotissement d'activités économiques dans le secteur Pradié, sur un terrain d'une superficie de 167 917 m².

Le dossier de permis d'aménager et son étude d'impact, l'avis de la DREAL Midi-Pyrénées ainsi qu'un registre d'enquête seront à la disposition du public au service urbanisme aux horaires habituels d'ouverture de la mairie et sur le site Internet de la ville. Le commissaire enquêteur tiendra 3 permanences en Mairie de Villeneuve-Tolosane les lundi 16 mars de 10h à 12h, samedi 28 mars de 10h à 12h, vendredi 17 avril 2015 de 16h à 18h.

Travaux sur le réseau d'assainissement

Les mauvaises odeurs qui ont incommodé ces derniers mois les riverains des boulevards des Ecoles et des Pyrénées ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Les équipes de la Saur ont identifié plusieurs anomalies sur le réseau d'assainissement des eaux usées : défaut d'étanchéité générant des infiltrations dans le réseau pluvial et racines obturant les regards. Le retrait des racines a d'ors et déjà permis de rétablir un bon écoulement des eaux usées. Toulouse Métropole réalisera les travaux d'étanchéité courant mars pour mettre fin aux nuisances.

Pharmacies de garde

1^{er} mars - Pharmacie Occitane

Bd des Pyrénées - Villeneuve-Tolosane
☎ 05 61 92 42 00

8 mars - Pharmacie du Vivier

14, rue du Vivier - Cugnaux
☎ 05 61 92 20 67

15 mars - Pharmacie des Jasmins

3, rue Pierre Loti - Plaisance-du-Touch
☎ 05 62 48 13 23

22 mars - Pharmacie des Tuileries

27, rue Saint Laurent - Villeneuve-Tolosane
☎ 05 61 92 05 72

29 mars - Pharmacie Cochet

71, avenue de Toulouse - Cugnaux
☎ 05 61 92 13 37

Sous réserve de modification.



Pour connaître la pharmacie de garde, appelez

RésoGardes
☎ 3237

CONTACTS

Mensuel d'information communale édité par la Mairie de Villeneuve-Tolosane.
Directeur de la Publication: Dominique Coquart
Chargés de communication: Mathilde Maistre, Fabien Marzelière.
Dépôt légal de parution - N° ISSN: 1283-5285
N° 137 - Mars 2015
Public-Imprim Midi-Pyrénées - Tél.: 05 61 44 11 12





Du 3 au 19 mars

Médiathèque Clémence Isaure
Exposition photo « Villeneuve-Tolosane vue par les jeunes ». Reportage des adhérents du CAJ
Vernissage mercredi 4 mars à 18h

Mercredi 4 mars à 10h

Médiathèque Clémence Isaure
L'heure du conte

Vendredi 6 mars à 20h30

Théâtre Marcel Pagnol
Connaissance du monde : Islande
Tarifs : 7,50 €, 4 €, gratuit moins de 18 ans.

Samedi 7 mars à 21h

Dimanche 8 mars à 15h30
Théâtre Marcel Pagnol
« Vendu !... Ou presque », spectacle des T'Riens

Dimanche 8 mars de 9h à 17h30

Préau Couvert
Braderie de l'association Villeneuve Parents

Lundi 9 mars à 20h30

Théâtre Marcel Pagnol
Miroirs, spectacle dans le cadre de la Journée de la Femme

Samedi 14 mars à 15h30

Place du Fort
Carnaval sur le thème « Alors on danse... »

Mercredi 18 mars de 14h à 17h

Maison de la Solidarité
Permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Mercredi 18 mars à 19h

Le Majorat
Conseil Municipal

Jeudi 19 mars à 10h30

Monument aux morts rue René Cassin
Commemoration du cessez-le-feu de 1962 en Algérie

Vendredi 20 mars à partir de 19h

Théâtre Marcel Pagnol
Printemps du Rire
Tout public - Tarifs : 10€/5€

21 mars au 24 avril

Médiathèque Clémence Isaure
Exposition des dessins d'enfants sur le carnaval

Dimanches 22 et 29 mars

Élections départementales (1^{er} et 2nd tour)

Du jeudi 26 au dimanche 29 mars à 20h30

Théâtre Marcel Pagnol
Moliiiiiiièèèèèère , spectacle du Théâtre du Pastel - Tarifs : 7€, 4€

Samedi 28 mars à 20h30

Maison du Lac - Soirée année 80
Entrée : 2€ au profit du séjour à Paris pour les adhérents du CAJ

À venir en avril

Vendredi 3 avril à 21h

Théâtre Marcel Pagnol
K Danse création 2015 : ERRANCE

Lundi 9 mars à 20h30

Théâtre Marcel Pagnol Miroirs, spectacle dans le cadre de la Journée de la Femme

« Depuis longtemps me trottait dans la tête l'envie d'écrire sur les femmes, sur leurs méandres relationnels, leurs interrogations quotidiennes. Pourquoi suis-je comme ça ? Pourquoi ne m'aime-t-il pas ? Ma vie, c'est quoi ? Je voulais présenter sur scène des personnes que l'on connaît déjà; une amie, une sœur, une mère. C'est ainsi qu'est né

Miroirs, ou comment 3 femmes se retrouvent, de manière improbable, dans une soirée VIP, et de ce fait vivent une situation commune qui les fait se rencontrer, évoluer, s'aimer, se dévoiler. »
Une comédie acidulée à trois personnages, à consommer sans modération !
Ecrit et mis en scène par Mélanie Aubert.
Avec Chloé Cardinaud, Marlina Cécile, Mélanie Aubert



Vendredi 20 mars à partir de 19h

Théâtre Marcel Pagnol Printemps du Rire Tout public - Tarifs : 10 €/5 €

Le Cabaret du Piano à Franges

Raymond Pied-de-poule, personnage charmant et charmeur, pianiste émérite, accompagne un joyeux trio de divas. On y danse le can-can et quelques pas de charleston, on chante à capella et en polyphonie, on s'engueule, on s'aime, on

passé d'une chanson réaliste à des rythmes jazzy ou à un air d'opérette, les chorégraphies sont délirantes, les filles jolies... Les plumes et les paillettes abondent !

Laura Laune - Le One Woman Show

A l'abri sous ses airs de petite blondinette, l'humoriste belge, qui a fait sensation en raflant tous les prix des festivals d'humour de ces deux dernières années, aborde sans concession les thèmes les plus difficiles : maternité, éducation, maltraitance, racisme, homophobie...
Un concert de rire sans temps morts qui ne vous laissera pas indienne !



Du jeudi 26 au dimanche 29 mars à 20h30

Théâtre Marcel Pagnol Moliiiiiiièèèèèère , spectacle du Théâtre du Pastel Tarifs : 7 €, 4 €.

Molière, en son temps, a fait évoluer l'art du théâtre en France en bouleversant les codes de la comédie et le jeu des acteurs. Il invente le genre de la « comédie-ballet » ménageant un lien net entre le texte de la comédie et les arts d'agrément, la musique et la danse.
Le Théâtre du Pastel vous présente une comédie dansante et chantante, à partir d'extraits des pièces de Molière, sur la vie d'une troupe du XVII^e et du XXI^e siècle qui dépeignent avec force, humour, moquerie et espégerie la nature humaine souvent malveillante.

Vendredi 3 avril à 21h

Théâtre Marcel Pagnol K Danse création 2015 : ERRANCE

ERRANCE est une performance impliquant chorégraphie, création visuelle, création musicale et technologie numérique interactive. Dans le prolongement de MONSTER, création 2014, le dispositif scénographique est ici rendu interactif et ouvre à de nouvelles perspectives dans le rapport corps nouvelles technologies.
ERRANCE prend comme point de départ le motif du labyrinthe pour aborder les questions de l'errance, de la perte de repères, de la déambulation et leurs transcriptions dans le contexte d'un projet mêlant danse contemporaine et arts numériques interactifs.

Chorégraphes : Anne Holst & Jean-Marc Matos
Danseurs-interprètes : Marianne Masson & Mario Garcia Sáez

